l'envol

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE CHALLANS | AUTOMNE 2020

Saison 2020-2021,

portez un autre regard *sur la culture*

À VIVRE

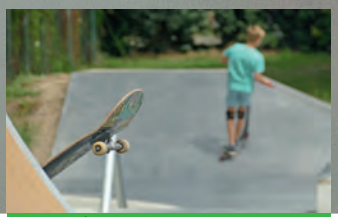

À PARTAGER

À DÉCOUVRIR

PORTRAIT

une ville à vivre

4 Le commerce de proximité résiste à la crise

5 Adieu Le Club, bonjour CinéTriskell !

5 La minute de Monsieur Prudence

6 Une nouvelle équipe municipale pour vous servir

dossier

9 Saison 2020-2021, portez un autre regard sur la culture

12 **une saison en images**

portrait

13 Éric Raffin, l'homme des records

une ville à partager

14 L'aire de glisse est ouverte

14 Une Semaine bleue "confinée"

15 Des doigts de fée et un cœur en or

des missions et des agents

16 Retour sur deux mois de confinement

une ville à découvrir

17 De la Bloire à Coudrie avec la Société d'histoire

18 En bref !

19 **expressions politiques**

Mairie
lundi au vendredi : 8h45 à 12h30 - 13h45 à 17h45
samedi matin (état civil uniquement) : 9h à 12h

Médiathèque et cybercentre
mardi : 10h à 12h30 et 15h30 à 19h
mercredi : 10h à 12h30 et 14h à 18h
vendredi : 10h à 12h30 et 15h30 à 19h
samedi : 10h à 17h

Maison des Arts (secrétariat)
lundi : 14h à 18h - mardi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h - samedi : 9h à 12h
Fermé durant toutes les vacances scolaires

Multi-accueil Les P'tits Loups
lundi, mardi et jeudi : 8h à 18h
mercredi : 8h à 12h
vendredi : 8h à 17h30

Crèche familiale municipale (secrétariat)
lundi, mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 14h à 18h
mercredi : 8h30 à 12h30
vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h à 17h

Service enfance jeunesse (secrétariat)
du lundi au vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 18h
(le mardi uniquement de 13h30 à 18h)

Piscine
Hors vacances scolaires : mercredi : 15h30 à 19h et 19h45 à 21h45 - jeudi : 16h30 à 20h - vendredi : 17h à 19h45 samedi : 15h30 à 19h - dimanche : 9h à 12h
Vacances scolaires : lundi : 15h à 19h30 (18h30 pendant les petites vacances scolaires) - mardi, jeudi et vendredi : 10h à 12h et 15h à 20h - mercredi : 10h à 12h et 15h à 19h et 19h45 à 21h45 hors juillet et août - samedi : 10h à 12h et 15h à 19h - dimanche : 9h à 12h

Halles mardi, vendredi et samedi : 8h30 à 12h30

Pour plus d'infos, connectez-vous sur le site de la ville www.challans.fr
ou écrivez-nous à mairie@challans.fr

L'Envol magazine d'information de la Ville de Challans - **Directeur de la publication** : Rémi Pascreau - **Rédaction** : Corinne Groheux, Anthony Bordiec, Anaïs Bernard - **Photographies** : Ernest S Mandap (couv), Scoopdyga, Jean-Jacques Abadie, L'Atelier photo, Pholiophotographe, L'Atelier de l'Estuaire, Amélie Gagnot, Sigma, Graphitti (dernière de couverture) - **Maquette** : Graphitti communication graphique Nantes - **Mise en page et impression** : Imprimerie Novéprint La Roche-sur-Yon - **Tirage** 11 800 exemplaires. Toute reproduction même partielle de ce document est interdite. Exemplaires également disponibles en mairie, tél 02 51 49 79 79 - mairie@challans.fr - **www.challans.fr.**

édito

Mes chers concitoyens,

C'est avec une grande fierté, mais aussi une conscience profonde de la responsabilité que vous n'avez confiée, que j'exprime mes plus chaleureux remerciements aux Challandaises et Challandais qui nous ont accordé leur confiance pour conduire la destinée de notre ville pendant les six prochaines années. Je serai le maire de tous, nous serons les élus de tous, car nous souhaitons une ville apaisée et le bien-être de chacun.

Je mesure donc pleinement la responsabilité qui est la mienne pour les années à venir, et les fortes attentes qui se sont exprimées lors de ce scrutin. Avec mon équipe, nous allons mettre en œuvre le projet pour lequel nous avons été élus. Nous le ferons dans le cadre d'une démarche fondée sur la proximité, la bienveillance, l'écoute et la concertation.

Associer nos concitoyens aux décisions est une démarche nécessaire et voulue car c'est dans l'échange de points de vue que se prennent les meilleures décisions. Nos associations culturelles, sportives et de loisirs, nos commerçants, tous nos partenaires et forces vives de notre ville doivent être concertés car on ne construit pas pour soi mais pour un intérêt général et un avenir commun. Vous l'avez compris, nous sommes déterminés et nous voulons fédérer, rassembler les Challandaises et les Challandais pour défendre notre ville et nous assurer du meilleur avenir pour notre territoire. Nous avons besoin du concours de nos entreprises, de nos commerçants, des nombreux acteurs engagés dans notre ville, de tous nos habitants, pour que notre ville soit encore plus active et plus attractive. Nous nous attacherons à dynamiser notre ville, à redonner à Challans toute sa vitalité

On ne construit pas pour soi mais pour un intérêt général et un avenir commun.

Parmi les engagements forts et à titre d'exemple, car une collectivité doit être précurseur, nous avons signé le pacte pour la transition écologique et solidaire ainsi que la charte du maire solidaire. Nous sommes conscients des enjeux climatiques, environnementaux et sociétaux. Nous voulons une ville accueillante et inclusive, un accompagnement pour toutes et tous pour limiter les situations précaires, un mode de gouvernance qui place tous les citoyens de la commune au cœur du processus de décision et qui favorise le lien social.

Enfin, je le rappelle, et c'était un engagement de notre part : l'ensemble des projets à venir doit se faire dans une stricte maîtrise des dépenses publiques. C'est un impératif : l'argent public doit être utilisé de la manière la plus efficace possible. Tout euro dépensé doit être utile.

Vous le voyez, beaucoup de travail nous attend. Nous avons six ans pour réussir et soyez assurés que nous accomplirons notre mission avec enthousiasme, bienveillance mais aussi détermination et exigence.

C'est de nous tous, de notre capacité à travailler ensemble, élus de tous bords, acteurs locaux, partenaires et de notre énergie collective que découleront les plus belles réussites. Notre ville et nos citoyens le méritent, soyons à la hauteur de leurs espérances.

Rémi Pascreau
Maire de Challans

BRÈVES

Challans famille à votre service

*Depuis portailfamille.**challans.fr,** inscrivez votre (vos) enfant(s) à l'accueil périscolaire, au service de restauration scolaire, aux activités de l'Accueil de loisirs et de l'Espace jeunes, et payez vos factures en ligne !*

Le chiffre : 6 675

C'est le nombre d'élèves que comptent les différents établissements scolaires du primaire et du secondaire à Challans. Ils sont précisément 1 696 élèves des écoles maternelles et élémentaires, 2 325 collégiens et 2 654 lycéens. Pour rappel, un nouveau collège verra le jour à la rentrée 2021.

Port du masque

Pour rappel, le port du masque est obligatoire dans tous les espaces clos et partagés. Pour être efficace, cette mesure doit être associée aux mesures barrières (respecter une distance physique, tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique, se laver les mains régulièrement…) Ensemble, continuons d'appliquer les gestes barrière pour lutter contre la propagation du virus.

RENDEZ-VOUS

Le maire et ses adjoints à votre écoute

Chaque samedi matin, de 10 h à 12 h, un(e) adjoint(e) assure une permanence en mairie. Il (elle) est à votre écoute pour tout type de questions, remarques ou problèmes. Aucune prise de rendez-vous préalable n'est nécessaire. N'hésitez pas, venez le (la) rencontrer.

QUESTIONS À...

Elly Dacquembronne co-présidente de Challans je t'aime

Quelle est l'actualité de Challans je t'aime ?
Les chéquiers bons plans vont être distribués dans les boîtes aux lettres de Challans courant octobre : il s'agit d'offres promotionnelles concernant 19 commerces de la ville.

Votre principal projet du moment ?
Nous souhaitons développer encore les chèques-cadeaux auprès du grand public en proposant à terme un système de paiement en ligne.

Des nouveautés à venir en terme d'animations ?
La mise en place d'un marché de Noël est en réflexion pour 2021 pour mettre en avant les artisans locaux.

BRÈVES

En agglo, je roule mollo !

Pour la sécurité de tous, 13 radars pédagogiques ont été mis en service courant juin sur les principaux axes de la ville. Leur rôle est avant tout de sensibiliser les automobilistes à la vitesse. Rappelons qu'un excès de vitesse en agglomération est sanctionné, au minimum, d'un retrait d'un point sur le permis de conduire et d'une amende de 135 €.

Mon potager au naturel

Après ceux des Genêts, à l'ouest de Challans, de nouveaux jardins familiaux sont en cours d'aménagement route de la Poctière, à l'est. Même objectif : donner aux Challandais la possibilité de cultiver leur potager. Renseignements au ***06 15 73 24 85.***

Nouveau parking en cœur de ville

Un nouveau parking d'une capacité de 60 places est accessible depuis peu rue Carnot, près du théâtre Le Marais. De quoi améliorer encore l'offre de stationnement en centre-ville, notamment pour les jours de marché.

Le commerce de proximité résiste à la crise

ET ÇA, J'ACHÈTE !

Elly Dacquembronne, co-présidente de l'association Challans je t'aime, et Stéphanie Smektala, animatrice commerciale, dressent un bilan plutôt positif de l'été pour le commerce challandais.

Durement impacté par la crise sanitaire, le commerce de proximité reprend doucement du poil de la bête. Selon l'association de commerçants Challans je t'aime, après une sortie de confinement en demi-teinte, l'été aura été globalement positif pour les commerçants. Il faut dire que de gros efforts ont été menés dans le but de rassurer la clientèle via un protocole sanitaire strict : port du masque (avant que la mesure ne devienne obligatoire), plexiglas, sens de circulation, gel hydro-alcoolique, affichage…

La consommation au rendez-vous

Si la fréquentation est généralement un peu plus faible qu'auparavant, les visites se traduisent plus souvent par des achats. Les cafés et restaurants, dont certains ont mis en pratique la possibilité d'extension de leurs terrasses sur la voie publique à titre gracieux, ont également tiré leur épingle du jeu. L'association de commerçants se dit optimiste pour l'avenir et espère que les Challandais *"continueront à acheter et consommer local"*.

La braderie d'été maintenue

Depuis le déconfinement, 90 % des braderies ont été annulées en France. À Challans, ce temps fort a été maintenu, le 22 août. Toutes les précautions avaient en effet été prises : port du masque rendu obligatoire par la mairie, périmètre restreint, affichage relatif au port du masque et aux gestes barrière, mise à disposition par l'association de gel et de masques aux commerçants, contrôle visuel par les bénévoles et la Police municipale. Les retours ont été très satisfaisants en règle générale avec une belle fréquentation, une belle ambiance et de très bonnes ventes sur les produits bradés ainsi que sur les nouvelles collections. Les commerçants tenaient à ce que l'événement ait lieu car la braderie, c'est un plus pour le chiffre d'affaires mais aussi l'occasion de se faire de nouveaux clients : *"Les gens viennent mais surtout, reviennent !"*. ■

Contrairement à de nombreuses manifestations, la braderie a pu être organisée et a rencontré un franc succès.

Adieu Le Club, bonjour CinéTriskell !

GRAND ÉCRAN

CinéTriskell, le nouveau cinéma de Challans, a ouvert ses portes le vendredi 26 juin, quelques jours après la réouverture des salles obscures à l'échelle nationale…

En raison du confinement imposé par la crise sanitaire de la covid-19, le cinéma Le Club n'a pas pu faire sa "dernière séance", place Saint-Antoine. Comme tous les Français, les cinéphiles du nord-ouest Vendée ont du attendre fin juin pour découvrir le tout nouveau multiplexe challandais, place du Foirail, à proximité immédiate du cœur de ville. La construction du CinéTriskell avait débuté fin août 2019 et les aménagements extérieurs, opérés par la Ville, avaient été lancés en janvier 2020.

Une jauge de 780 places

Alors que l'ancien cinéma ne comptait que deux salles, CinéTriskell dispose de cinq salles, d'un grand hall d'accueil ainsi que des accès pour les personnes à mobilité réduite. La capacité totale de l'équipement est 780 places avec des salles pouvant accueillir de 70 à 360 personnes.
Quant aux travaux extérieurs, stoppés du 12 mars au 4 mai, ils concernaient la mise à disposition un parking, la création d'un cheminement piéton et vélo ainsi que l'installation d'un point d'apport volontaire enterré.

Le parking compte 261 places de stationnement.

Si la fréquentation du cinéma a été assez timide cet été en raison du contexte sanitaire, de la météo mais aussi de l'absence de films à fort potentiel commercial, Éric Dubot, responsable du CinéTriskell, espère un rebond cet automne avec une programmation alléchante et la sortie notamment de *Kaamelott : premier volet*, pour le cinéma français, ou de 007 : *Mourir peut attendre*, *blockbuster* anglo-américain. ■

QUESTIONS À…

Éric Dubot, responsable du CinéTriskell

Dans quel état d'esprit êtes-vous ?
Je suis content de disposer d'un bel établissement, il est très accueillant d'après les retours que l'on a pu avoir. Après, le contexte est loin d'être évident et a un gros impact sur les entrées…

Quelles sont les nouveautés au CinéTriskell ?
On conserve ce qui fonctionnait, comme le festival CinéMaJ, les ciné-goûters et ciné-p'tit déj, les soirées à thème, mais on va aussi proposer du direct avec de l'opéra, du théâtre, et développer les avant-premières en présence du réalisateur ou d'un acteur.

Que répondez-vous à ceux qui trouvent le tarif élevé ?
Le tarif plein a augmenté, mais nous avons de nombreux tarifs réduits dont le montant n'a pas évolué. Je pense notamment à la carte 10 places à 62 €, ce qui revient à un peu plus de 6 € la place. Il y a donc une forme d'équilibre.

Interview complète à voir en vidéo sur Ville de Challans

LA MINUTE DE MONSIEUR PRUDENCE

Petit guide du parfait cyclo

Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir sa sécurité et celles des autres usagers de la route. Enfants, ados ou adultes : adoptons les bonnes pratiques !

Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du code de la route. Mais il doit aussi disposer d'un vélo en bon état et bien équipé. À vélo, le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans mais vivement recommandé pour les plus grands. Ce casque doit être attaché. Autre accessoire indispensable, le gilet rétro-réfléchissant permet d'être vu à tout moment de la journée, et pas seulement de nuit. A contrario, les téléphones, écouteurs, oreillettes ou autres casques audio sont à proscrire : les porter, c'est se mettre en danger et mettre en danger les autres.

Des équipements pour voir et être vu

De temps en temps, il faut veiller à vérifier que son vélo est en bon état de marche en prenant soin de vérifier le bon fonctionnement des pneus et des freins avant et arrière. Par ailleurs, de nuit, les éclairages sont obligatoires : investissez dans des catadioptres, dispositifs auto-réfléchissants, et dans des feux de position, l'un émettant une lumière jaune ou blanche à l'avant et l'autre une lumière rouge à l'arrière. Enfin, pensez à vous équiper d'un avertisseur sonore car contrairement aux voitures, il est autorisé en ville !

Une nouvelle équipe municipale pour vous servir

2020-2026

Les élections municipales 2020 resteront marquées par la crise sanitaire et cette situation inédite d'un intervalle de trois mois entre le premier et le second tour des élections. Au terme d'une campagne prolongée, c'est la liste "Challans, nouvel élan !" menée par Rémi Pascreau qui est arrivée en tête.

Le dimanche 28 juin, trois mois après le premier tour du 15 mars et un épisode inédit de crise sanitaire, la liste *"Challans, nouvel élan !"*, menée par Rémi Pascreau, a obtenu 49,48 % des suffrages, devant les listes *"Challans, des énergies nouvelles !"* de Thomas de Merlet (36,67 %) et *"Solidaires par nature"* de Laurence Proux (10,85 %).
Sur les 17 044 électeurs inscrits, 42,72 % ont voté au second tour, ce qui représente un taux d'abstention de 57,28 %. 7 142 suffrages ont été exprimés (48 votes blancs, 91 bulletins nuls). En 2014, le taux de participation était de 62,14 %.
Le nouveau Conseil municipal, composé de 35 élus, a été installé le dimanche 5 juillet, aux salles Louis-Claude-Roux pour raisons de distanciation physique. Le maire sera secondé par dix adjoints, trois conseillers municipaux délégués et un conseiller municipal référent.

Le Conseil municipal d'installation s'est tenu le dimanche 5 juillet.

QUESTIONS À...

Rémi Pascreau

Quel maire serez-vous ?
Je l'ai dit, je serai le plus proche possible de tous les habitants. Je souhaite rencontrer un maximum de personnes pour mettre en œuvre la concertation.

Quelles sont vos priorités en ce début de mandat ?
Avec bienveillance, mais aussi clarté et fermeté, nous travaillerons dans le respect de la charte du maire solidaire. Parmi les axes majeurs de notre programme, je pense principalement à la rénovation des voiries et à l'attractivité de nouveaux médecins.

Rémi Pascreau : portrait du nouveau maire

Rémi Pascreau est né le 24 août 1963 dans le bocage vendéen. Ses parents tenaient alors une exploitation agricole à Ménomblet. En 1972, la famille, composée de cinq enfants, déménage sur le littoral, au Château d'Olonne, dans une exploitation agricole de 60 hectares. Passionné par la terre, Rémi Pascreau suit une formation agricole, avec un passage en Maisons familiales rurales (MFR) mais l'avenir en a décidé autrement. Après son mariage, il décide de se tourner vers le monde enseignant. Il commence comme agent d'entretien dans une MFR puis gravit les échelons et devient tout d'abord enseignant, puis directeur d'établissement. En 1985, il rejoint la MFR de Challans pour développer les formations ostréicole et conchylicole. Il y reste une dizaine d'années puis prend la direction de la MFR des Sables d'Olonne en 1997 et de celle de Saint-Gilles-Croix-de-Vie en 2001.
Père de trois filles, il est également grand-père de six petits-enfants (bientôt sept).
En 2008, après un parcours associatif, il s'engage dans la vie politique locale comme conseiller municipal. En 2014, il devient adjoint aux Finances et au personnel communal sous la mandature de Serge Rondeau. Et, en septembre 2019, il décide de se lancer dans la campagne et candidate au poste de maire de Challans.

Le nouveau Conseil Municipal

Rémi Pascreau

Maire

Alexandre Huvet

1er Adjoint
Rayonnement de ville, vie associative, vitalité du centre-ville et ville numérique

Marie-Noëlle Mandin

Adjointe
Enfance, jeunesse et famille

Jean-Marc Fouquet

Adjoint
Gestion des bâtiments, patrimoine communal et voiries

Roselyne Durand Flaire

Adjointe
Aménagement du territoire, habitat et urbanisme

Claude Delafosse

Adjoint
Finances et ressources humaines

Marie-Laure Giraudet

Adjointe
Environnement et agriculture

Jacques Cosquer

Adjoint
Commerces, vie et participation citoyennes

Béatrice Patoizeau

Adjointe
Vie culturelle

Sébastien Le Lannic

Adjoint
Vie sportive

Stéphanie Gendre

Adjointe
Santé

Gildas Vallé

Conseiller municipal délégué
Solidarité et action sociale

Géraldine Laidet

Conseillère municipale déléguée
Vie scolaire

François Rondeau

Conseiller municipal délégué
Formation, emploi et secteur économique

Damien Cartron

Conseiller municipal référent
Prévention, sécurité des personnes et des biens

Stéphane Violleau

Conseiller municipal

Jacqueline Flaire

Conseillère municipale

Michael Pacaud

Conseiller municipal

Marion Pontoizeau

Conseillère municipale

Nadège Gautier

Conseillère municipale

Céline Mouchard

Conseillère municipale

Sandrine Rousseau
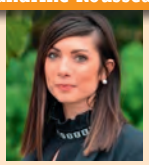
Conseillère municipale

Christophe Rousseau

Conseiller municipal

Audrey Lesage
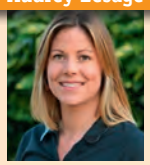
Conseillère municipale

Stéphane Héraud

Conseiller municipal

Lydie Michaud - Praud

Conseillère municipale

Jean-Claude Joly

Conseiller municipal

Conseillers municipaux issus de la liste "Challans, des énergies nouvelles !"

Thomas Merlet

Conseiller municipal

Francette Girard

Conseillère municipale

Yves-Marie Heulin

Conseiller municipal

Fabien Mousset

Conseiller municipal

Isabelle Vollot

Conseiller municipal

Benoit Redais

Conseiller municipal

Olivier Ducept

Conseiller municipal

Conseillère municipale issue de la liste "Solidaires par nature"

Laurence Proux

Conseillère municipale

Une nouvelle équipe municipale pour vous servir (suite)

Les commissions

Commission "Rayonnement de la ville, vie associative, vitalité du centre-ville, ville numérique"
Alexandre Huvet *: "Challans doit rayonner au-delà de notre territoire. Nous voulons, pour les Challandaises et les Challandais, ainsi que pour l'attrait de notre commune, rendre à Challans sa vitalité économique, culturelle ou encore sportive".*

Commission "Enfance, jeunesse, famille"
Marie-Noëlle Mandin *: "Nous travaillerons à l'égalité des chances pour tous les enfants, notamment grâce à l'accueil des enfants en crèche sur des horaires atypiques et au repas à 2 € dans les cantines challandaises".*

Commission "Gestion des bâtiments, patrimoine communal, voiries"
Jean-Marc Fouquet *: "Ayant été un bâtisseur une bonne partie de ma vie, je veux aujourd'hui apporter ma pierre à l'édifice. Un plan de voirie, adapté aux déplacements doux, devient urgent et indispensable à Challans. Il y a du travail mais quel beau challenge d'embellir la ville que l'on aime".*

Commission "Aménagement du territoire, habitat, urbanisme"
Roselyne Durand Flaire *: "Nous souhaitons une urbanisation maîtrisée afin de préserver l'identité de notre ville et de son patrimoine historique. Nous devons donc adapter l'urbanisme à un cadre de vie qui doit rester harmonieux".*

Commission "Finances, ressources humaines"
Claude Delafosse *: "Dans une société en évolution perpétuelle, nous souhaitons agir pour le bien de notre ville et de notre intercommunalité. Optimiser les finances de notre ville, s'adapter et développer projets et services stimulent mon énergie et nourrissent l'exigence que je m'impose".*

Commission "Environnement, agriculture"
Marie-Laure Giraudet *: "Favoriser l'économie circulaire et développer les relations entre les producteurs locaux et les consommateurs sont des enjeux importants. Nous nous sommes également engagés dans le pacte pour la transition écologique et solidaire".*

Commission "Commerces, vie et participation citoyennes"
Jacques Cosquer *: "Proposer, soumettre au débat, confronter les options, et finalement décider en responsabilité : tel est l'esprit de la participation citoyenne qu'au nom de notre équipe je souhaite proposer aux Challandais".*

Commission "Vie culturelle"
Béatrice Patoizeau *: "Nous voulons contribuer au rayonnement et l'attractivité de notre ville en proposant une offre culturelle riche, diversifiée et accessible à tous".*

Commission "Vie sportive"
Sébastien Le Lannic *: "Le sport est un vecteur de lien social, d'épanouissement personnel et un marqueur de dynamisme de la ville. Aussi nous comptons soutenir les associations sportives, défendre le sport pour tous et les différentes pratiques sportives du loisir à la compétition. Chacun doit pouvoir trouver le sport qui lui convient".*

Commission "Santé"
Stéphanie Gendre *: "Notre volonté est de rendre la ville attractive afin de capter et favoriser l'installation de nouveaux praticiens dans la commune. Nous souhaitons fédérer l'ensemble des acteurs de la santé pour mener à bien cet objectif".*

Commission "Solidarité, action sociale"
Gildas Vallé *: "Notre priorité : être à l'écoute de tous les Challandais ! Nous voulons valoriser et développer toutes les solutions inclusives pour permettre à chacun de trouver sa place et de s'y sentir bien".*

Commission "Vie scolaire"
Géraldine Laidet *: "Aux côtés des familles et des écoles, la commune a une responsabilité importante dans l'accompagnement des enfants vers leur vie d'adulte. C'est la raison pour laquelle, professionnelle de la petite enfance depuis 25 ans, j'ai tenu à m'impliquer dans le domaine scolaire. Je serai une interlocutrice attentive".*

Commission "Formation, emploi, secteur économique"
François Rondeau *: "Participant professionnellement aux activités économiques de proximité, j'ai envie de donner à Challans toute l'énergie nécessaire à son développement économique, favoriser le soutien aux professionnels et aider nos jeunes à trouver un emploi et un avenir sur notre commune".*

Un référent prévention et sécurité

Prévention, sécurité des personnes et des biens
Damien Cartron *: "Nous souhaitons agir pour la tranquillité et la sécurité de tous. Chacun doit pouvoir se déplacer et vivre à Challans en toute sécurité de jour comme de nuit.* ■

Saison 2020-2021, portez un autre regard sur la culture

RENVERSANT

Vous aimez rire, danser, chanter, ressentir des émotions fortes ou vivre de nouvelles expériences ? La saison culturelle est faite pour vous ! À travers cette nouvelle programmation, voyagez du théâtre le Marais à la médiathèque, de la Maison des Arts à l'Espace Martel à la découverte des artistes qui font l'actualité culturelle.

La saison culturelle est l'occasion de découvrir ou redécouvrir des classiques de la littérature, de la musique, du cinéma ou bien des moments forts de notre histoire grâce à des créations artistiques originales et résolument actuelles. Les artistes imaginent des formes visuelles, musicales et poétiques pour mieux appréhender le monde qui nous entoure.

Avec *Le Journal d'Anne Frank*, la dernière création de la compagnie Spectabilis, les spectateurs vont redécouvrir l'histoire de cette jeune juive qui vit les horreurs de la seconde guerre mondiale. Dans son journal intime elle raconte l'étrange vie clandestine qu'elle partage avec sept autres personnes alors même qu'elle se questionne sur sa vie d'adolescente.

Les amoureux des pièces classiques pourront retrouver toute la philosophie de Voltaire et de son célèbre *Candide* dans une adaptation théâtrale et musicale unique et débordante d'énergie.

Le Troupuscule Théâtre propose une relecture moderne de Candide.

Yves Simard, conférencier désormais reconnu des Challandais, évoquera la personnalité de Victor Hugo, grand personnage de la littérature et homme politique engagé.

Après Joe Dassin, le trio Ben Ricour, François Guernier et Cheveu s'intéresse au répertoire de Gainsbourg.

Qui n'a pas de souvenir de Crin Blanc, fougueux cheval blanc, et Folco, jeune pêcheur, immortalisés dans le film d'Albert Lamorisse en 1953 ? Palme d'or du court-métrage, cette œuvre cinématographique est proposée en version ciné-concert par la compagnie Anaya. Entre musique rock et ambiances intimes, le duo Camille Saglio et Matthieu Dufrene nous plonge dans une nature préservée.

En mars 2021, la Ville rendra hommage à Gainsbourg, trente ans après sa disparition, dans un spectacle musical ludique et poétique accessible à toute la famille. Attendez-vous à chanter à tue-tête *"Shebam ! Pow ! Blop ! Wizz !"*.

Enfin, la saison culturelle challandaise ne serait pas la même sans *La Folle Journée*. L'édition 2021 sera remplie de la grâce de Mozart et de la lumière de Bach. Musiciens modernes ou baroques venus de France et d'Europe mais aussi ensembles locaux enchanteront le public toujours aussi nombreux.

Saison 2020-2021, portez un autre regard sur la culture (suite)

Une balade culturelle familiale

La culture se partage, c'est pourquoi la programmation est jalonnée de rendez-vous à vivre en famille. La médiathèque proposera de s'évader dans le monde merveilleux des histoires grâce aux *Temps des tout-petits* et aux *soirées pyjama*. La Maison des Arts continuera d'ouvrir ses portes aux enfants de 0 à 3 ans et leurs parents pour explorer l'univers de la musique et du chant à l'occasion des *ateliers bébés musique*.

Le service culturel, quant à lui, s'est associé au service enfance-jeunesse-éducation pour célébrer Halloween. Dans le cadre de Panic Story, les petits comme les grands enfants pourront se déhancher au *Bal des moutards,* un concert rock décoiffant et joyeusement impertinent !

Cette saison donnera également *Renc'Art* à Julia Wauters, une illustratrice nantaise spécialisée dans la sérigraphie. Aussi à l'aise dans l'illustration jeunesse que dans la création d'affiches d'événements culturels, son univers poétique, à la fois figuratif, stylisé et coloré ravira aussi bien les enfants que les adultes.

Les rendez-vous famille qui annoncent les petites vacances scolaires continueront de rythmer la saison. Théâtre d'objets, ciné-concert, conte musical ou dansé toutes les esthétiques seront à l'honneur pour rassembler les fratries.

L'univers de l'illustratrice nantaise Julia Wauters sera à découvrir du 27 février au 27 mars à l'Espace Martel.

Des spectacles primés

La saison culturelle laisse toujours la part belle aux spectacles qui font l'actualité et la renommée de leur domaine artistique.

La programmation 2020-2021 s'ouvrira avec un spectacle totalement inclassable ! Dans leur spectacle *Hors limite,* primé au festival off d'Avignon, *Les Hypnotiseurs* vous invitent à découvrir cette technique en pleine évolution. Une expérience hors du commun à la fois bienveillante, thérapeutique et amusante à découvrir le vendredi 25 septembre au théâtre Le Marais.

Alexandre Feraga, lauréat du prix *Résidence partagée,* viendra à la rencontre des lecteurs Challandais. Entre autobiographie et fiction, son roman *Après la mer,* évoque le rapport à une double culture.

Anaïs Petit, nominée aux "P'tits Molières " 2019, a imaginé quelles pourraient être les addictions inavouées des personnalités les plus célèbres. Avec cette galerie de portraits, l'humoriste et imitatrice qui a prêté sa voix aux Guignols et officié sur Europe 1 ne manque pas de bagou !

Lauréate du FAIR en 2013 et sélectionnée aux Inouïs du Printemps de Bourges, Laura Cahen est incontestablement une figure montante de la scène musicale française. Grâce à sa collaboration avec Samy Osta *(La Femme, Feu ! Chatterton…),* la jeune auteure, compositrice, interprète réinvente la pop française dans la lignée de Bashung ou Biolay.

Avec Comme le vent dans les voiles, les enfants embarquent dans un véritable voyage sensoriel et interactif.

Le retour du festival Y'a d'la voix !
Après le succès et le plaisir partagé par les spectateurs, les acteurs locaux et les artistes en mai 2019 sur le festival *Y'a d'la voix !*, les services culturels de la Ville vous concoctent une quatrième édition encore plus festive, encore plus populaire et encore plus incontournable. Notez d'ores et déjà la date du samedi 29 mai 2021 à la ferme de la Terrière, pour ne pas manquer ce rendez-vous entièrement gratuit à partager en famille ou entre amis.

Retrouvez toutes les informations sur la saison culturelle sur **saisonculturelle.challans.fr !** ■

Samedi 29 mai, rendez-vous à la ferme de la Terrière pour la quatrième édition du festival Y'a d'la Voix !

Zoom sur les résidences artistiques

La Ville s'engage depuis longtemps en faveur de la création artistique. Avec la crise que connaît aujourd'hui le secteur culturel dû à la COVID-19, la Ville de Challans a souhaité réaffirmer son soutien aux compagnies locales.

C'est dans cette optique que dès le déconfinement, le théâtre Le Marais a rouvert ses portes aux professionnels du spectacle. La compagnie de Brétignolles-sur-mer, L'Origine des autres, s'est installée sur la scène du théâtre du 3 au 13 juin 2020. Sa dernière création, *Le Rêve d'un homme ridicule*, sera d'ailleurs présentée aux lycéens challandais le 5 janvier prochain.
Créée en 2007 à Nantes, la compagnie 4 à corps profitera de deux périodes de travail à Challans en septembre et en avril pour développer ses recherches autour des arts du cirque et de la danse.
La compagnie Spectabilis, fidèle de la saison culturelle challandaise, présentera pour la toute première fois en public, son adaptation du *Journal d'Anne Frank*. Avec le théâtre d'objets comme langage, les comédiens nous font revivre l'histoire de cette jeune adolescente et de sa famille pendant la seconde guerre mondiale. Ce rendez-vous famille est à découvrir le vendredi 16 octobre au théâtre Le Marais.
C'est avec beaucoup de plaisir que la Ville accueillera de nouveau le conteur vendéen Laurent Carudel en 2021. Déjà accueilli en 2017 pour la création de son spectacle *La Rue sans tambour* puis comme artiste associé sur l'édition 2019 du festival *Y'a d'la voix !* et comme maître de cérémonie sur plusieurs concerts de la Maison des Arts, le directeur artistique de la compagnie À demi-mot développe un nouveau projet musical avec la violiste challandaise Julie Dessaint et le contre-ténor Bruno Le Levreur.
Profitez de la présence de ces artistes pour les rencontrer et découvrir les coulisses de création d'un spectacle à l'occasion des répétitions publiques gratuites et ouvertes à tous. Toutes les informations sont à retrouver sur saisonculturelle.challans.fr. ■

① EN ATTENDANT LES JEUX

Le 23 juin, à l'occasion de la Journée olympique, vous avez peut-être relevé le #Défi2024m. Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) invitait les Français à parcourir 2024 mètres en marchant, en courant, en pédalant, en nageant ou même à cheval ! #TerredeJeux2024

② 28 LOGEMENTS SOCIAUX RUE CAVOLEAU

Le parc de logements sociaux s'agrandit. 28 maisons supplémentaires ont accueilli leurs premiers locataires, le 15 juillet dernier, rue Émile-Cavoleau. Il s'agit de 24 T4 et de 4 T5 réalisés par Immobilière Podeliha (groupe ActionLogement).

③ LES JEUDIS DE LA TERRIÈRE

Suite à l'annulation des Foires à l'ancienne, Autrefois Challans a mis en place un format inédit à la ferme de la Terrière, le temps de quatre jeudis. Une exposition et plusieurs animations (jeux pour enfants, balades en charrette, démonstration des forgerons et du vitrier, peintres de rue) ont été concoctées au pied levé !

④ COLOS APPRENANTES POUR 16 COLLÉGIENS

Seize jeunes Challandais, de 12 à 14 ans, ont pu bénéficier du dispositif "colos apprenantes" mises en place par l'État. Du 15 au 22 août, le service enfance jeunesse les a emmenés à Sarzeau (Morbihan), pour une semaine qui alliait renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport ou encore du développement durable.

⑤ CAMPAGNE DE DÉPISTAGE COVID-19

Une opération de dépistage préventif était organisée par l'ARS Pays de la Loire et la Préfecture de Vendée du 25 au 27 août au Petit-Palais de Challans afin de mesurer la circulation du virus sur le territoire. Sur les 2 208 personnes ayant participé à ce dépistage, 11 ont été déclarées positives, ce qui représente un taux de positivité de 0,5 %.

⑥ LE JEU DES 1000 EUROS

Le mythique jeu de France Inter, plus ancien des jeux radiophoniques (créé en 1958) posait ses valises à Challans, le 29 février aux salles Roux. Près de 300 personnes ont participé aux sélections sur des questions de culture générale. La diffusion a eu lieu les 10 et 11 septembre. À (ré)écouter en podcast sur franceinter.fr/emissions/le-jeu-des-1000-euros.

⑦ KÉVIN LEDANOIS AU TOUR DE FRANCE

Montois d'origine, le cycliste professionnel vit désormais à Challans. Pour la troisième année consécutive, il a participé au Tour de France avec son équipe Arkea Samsic. Il a également été retenu par le manager de l'équipe de France de cyclisme, Thomas Voeckler, pour participer à la course en ligne des Championnats d'Europe à Plouay (26 août). Plus d'infos sur **challans.fr/kevin-ledanois-tdf2020.**

Notre interview décalé "Questions à… Kévin Ledanois" sur Ville de Challans

Éric Raffin, l'homme des records

MEILLEUR DRIVER

Titré Sulky d'or en 2019, le driver challandais Éric Raffin n'en oublie pas pour autant ses origines et c'est avec beaucoup de gentillesse et d'humilité qu'il a accepté de nous faire découvrir son parcours, ses victoires et sa passion pour le cheval.

Comment pouvait-il en être autrement quand on naît à 200 mètres d'un hippodrome avec un père entraîneur et un grand-père qui a gagné à Vincennes à l'âge de 70 ans ? *"Je ne me suis jamais vu faire autre chose"* avoue Éric Raffin. À l'âge de 4 ans, il montait déjà son poney, qui portait le nom de Jongleur, puis à 7 ans, il passe à la taille supérieure et commence à monter à cheval. À l'époque, son père était son coach et pour lui assurer une bonne assiette, un bon équilibre, il le faisait monter à cru, c'est-à-dire sans selle. Et apparemment, ça a marché !

Première victoire à 16 ans

Après une scolarité au collège Milcendeau, il bifurque en BEP Agricole à l'école des lads et jockeys de Grosbois (94). Sportif dans l'âme, Éric n'a qu'une ambition : devenir jockey professionnel. *"J'ai toujours aimé la compétition. Déjà à Challans, je jouais au football au Sporting club challandais"*. Il dispute sa première course à 16 ans et 8 jours sur l'hippodrome de Chartres où il finit 6e sur Enzo del Mar. Il ne lui faudra pas attendre bien longtemps avant de goûter à sa première victoire. Une semaine plus tard, il remporte sa première course de trot monté à Vincennes en catégorie Apprenti sur le dos de Déesse du Plessis. *"Toutes les victoires sont belles, mais la première reste très particulière"*, reconnaît Éric.

La suite, on la connaît. Depuis ses débuts en 1997, il a disputé plus de 24 000 courses en trot monté ou attelé et a engrangé plus de 3 500 victoires ! Étrier d'or en 2006, 2007, 2011, 2015 et 2016, il a remporté le prix de Cornulier en 2003 avec Joyau d'amour et en 2014 et 2015 avec Roxane Griff. En 2019, il remporte son premier Sulky d'or avec 345 victoires (285 au trot attelé et 60 au trot monté). Il court sur tous les hippodromes de France, surtout Vincennes, pouvant disputer parfois de cinq à neuf courses dans la même journée. Il ne manque pas une occasion de revenir monter sur ses terres challandaises, aux Noues.

Trot monté ou trot attelé ?

Jockey complet, il est aussi doué à monter qu'à driver un cheval. Pour lui, pas de préférence mais *"pour monter, il faut être sportif. L'attelage, tout le monde peut le faire. Et franchement, monter un bon cheval, c'est le kiff"*.. Et quand on lui demande le cheval qu'il a préféré, il répond *"Rapide Lebel qui a été couronné champion d'Europe. J'ai eu beaucoup de chevaux entre les mains, mais celui-ci restera le cheval d'une vie"*.

> ***« Pour être un bon jockey, il faut être un peu psy »***

Car ce qu'Éric préfère dans son métier, c'est sans aucune hésitation, *"l'animal, la relation qu'on construit avec le cheval. Pour être un bon jockey, il faut être un peu psy, il faut essayer de lui donner l'envie. Il faut ressentir son cheval"*. C'est sans aucun doute cette empathie pour l'animal, mais aussi son talent, ses mains en or qui l'ont mené à ce niveau de performance. *"J'ai aussi eu de la chance car être le fils d'un entraîneur, ça aide beaucoup, je suis un privilégié"*. ajoute Éric Raffin, dont l'humilité est à la hauteur de son talent. Bravo champion ! ■

Questions à… Éric Raffin sur Ville de Challans

FOCUS

Coup de projo sur la glisse urbaine

Le 3 octobre, les pratiquants de sports de glisse urbaine et tous les curieux ont rendez-vous à l'aire de glisse pour partager ensemble un après-midi d'animations. Le programme a été élaboré par les services municipaux en collaboration avec l'association challandaise Swamp Riding, dont l'objectif est de promouvoir les sports urbains, et l'ensemble des pratiquants de l'aire de glisse de Challans.

Programme :

De 14 h à 15 h 30 : initiation de roller, skateboard et trottinette et atelier graff éphémère.

De 15 h 30 à 16 h 45 : show participatif animé par un DJ avec les meilleurs riders locaux (skateboard, BMX, roller, trottinette), inauguration.

Vers 17 h, discours des élus.

FREESTYLE

L'aire de glisse est ouverte

La ville disposait d'un skatepark vieillissant qui nécessitait une réfection complète. Le nouvel équipement, situé rue André-Malraux, a ouvert au public fin juillet.

Très attendue des amateurs de sports de glisse urbaine, l'aire de glisse est accessible depuis le vendredi 31 juillet. Construite à proximité de la route de Nantes, près du lycée Truffaut et à proximité du centre-ville, elle s'adresse aux fans de skateboard mais aussi aux passionnés de trottinette freestyle, roller et BMX. Les éléments de sauts destinés aux acrobaties ont été réalisés avec une surface de roulement réduisant le risque de blessure et l'impact sonore tandis que les éléments plus techniques sont en béton pour les lier parfaitement au dallage.

Ce nouvel équipement situé à proximité du centre-ville attire de nombreux amateurs de sports de glisse.

Les utilisateurs concertés

Après une campagne d'affichage en ville, le grand public était invité à répondre à un questionnaire sur challans.fr. Les 57 retours avaient permis d'identifier les pratiques et attentes des utilisateurs. Parallèlement, deux réunions de concertation avaient été organisées en mairie : les utilisateurs des quatre sports (skateboard, BMX, trottinette et roller) ont été concertés pour définir le concept de l'aire de glisse puis le choix des équipements, dans leur forme, leur agencement et dans les solutions constructives liées à chaque forme. ■

Une Semaine bleue "confinée"

SENIORS

L'événement annuel dédié aux aînés aura bien lieu, du 5 au 11 octobre, mais ne sera pas ouvert au grand public.

La Semaine bleue constitue un moment privilégié pour sensibiliser actifs et jeunes sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les difficultés rencontrées par les personnes âgées et sur les réalisations des associations. C'est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés de créer du lien entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les "ainés" dans notre société.

Depuis 2017, le CCAS de Challans, des établissements d'accueil de personnes âgées et des associations sportives et culturelles proposent un programme diversifié d'activités gratuites ouvertes à tous les retraités et personnes âgées.

Pour la quatrième année consécutive, des animations seront proposées aux seniors dans les établissements partenaires.

Des animations malgré le contexte

Compte tenu de la crise sanitaire, les participants n'ouvriront pas leurs portes et ne proposeront pas d'animations aux personnes âgées extérieures à leur structure. Néanmoins, certains ont souhaité mettre en lumière les animations qui seront menées en interne pour la quatrième édition de la Semaine bleue à Challans, du 5 au 11 octobre. L'Ehpad Les Jardins de Médicis, la résidence Girandière, l'Ehpad Marie-et-Albert-Guillonneau et le Centre communal d'action sociale seront de la partie. Plus d'infos sur **challans.fr.** ■

INITIATIVE SOLIDAIRE

Des doigts de fée et un cœur en or

Sylvie, Colette et Ophélie, toutes les trois couturières à leurs heures perdues, n'ont pas vu le temps défiler pendant le confinement. Elles ont réuni leur force et leur talent pour offrir aux Challandais des masques.

Dès la mi-mars, à l'heure du confinement, Sylvie Devineau et Colette Babu, amies depuis quarante ans, se sont mises, chacune chez elle, à confectionner des masques pour les voisins, les amis, la famille, puis les infirmiers, les Ehpad… Le bouche à oreille a fonctionné très rapidement et les deux amies ont rapidement été débordées. Au bout de quinze jours, elles se sont trouvées à court de stock de tissu et d'élastiques. Qu'à cela ne tienne, elles décident de contacter la mairie. Dès le lendemain, un magasin de tissus leur faisait une dotation gratuite de matières premières pour leurs masques et grâce au relais sur les réseaux sociaux, même les particuliers venaient déposer des vieux draps ou autres tissus. *"J'avais un véritable drive à mon portail !"* s'amuse Sylvie.

De belles rencontres

Assaillies par les demandes de particuliers, d'associations mais aussi d'entreprises et collectivités, les deux couturières se rapprochent d'Ophélie Dupé, couturière de métier[1], qui a créé le groupe "Couturières Solidaires 85 " sur Facebook. À trois, elles sont plus fortes, plus rapides et peuvent assurer une commande de 150 masques en une seule journée. Au total, sur les deux mois de confinement, elles ont confectionné environ 4 300 masques, sans compter 400 surblouses pour l'hôpital, mais aussi des fleurs pour offrir aux familles endeuillées par la Covid-19.

Cette expérience inédite restera longtemps gravée dans leurs mémoires. Aujourd'hui, elles continuent à produire encore des masques mais les demandes sont plus rares. Mais ce qu'elles retiendront surtout, ce sont les belles rencontres qu'elles ont faites, que ce soit avec des clients ou avec d'autres couturières solidaires 85. *"On attendait le déconfinement avec impatience pour pouvoir se rencontrer"*. C'est chose faite, le 29 août dernier, Sylvie, Colette et Ophélie ont rencontré Marie-Noëlle, Ludivine, Christiane, Hélène, Chantal, Dominique, Evelyne, Madelaina, Annick, Isabelle et Maryline, toutes des couturières aux doigts de fée et au grand cœur. ■

1. Fély'Créations

De gauche à droite, Sylvie, Ophélie et Colette en pleine confection de masques.

BRÈVES

Sport santé à l'Ehpad

Chaque jeudi, nos aînés profitent dans leur programme d'animation d'une séance d'activité physique adaptée. L'équipe d'animation de l'Ehpad Marie-et-Albert-Guillonneau et le service des sports de la Ville ont orienté ce projet sur la recherche d'un réel objectif "sport-santé". Les résidents profitent de ce moment convivial pour faire connaissance, prendre soin de soi, des autres et redécouvrir leur corps. Ce temps de travail se transforme ainsi en une agréable activité ludique où règne un esprit de cohésion et d'entraide, l'esprit olympique. Toutes nos valeurs challandaises "Terre de jeux 2024" !

Passeport Chall'en Vacances : aide en hausse

Les familles challandaises dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700 € et dont les enfants sont âgés de moins de 18 ans peuvent bénéficier du Passeport Chall'en Vacances. Celui-ci peut être utilisé pour les séjours, vacances, accueils de loisirs et voyages scolaires. L'aide varie de 85 à 140 € par enfant. Renseignements auprès du CCAS au ***02 51 49 79 62.***

Un nouveau médecin à Challans

Le dispositif d'aide financière au loyer, voté par la Ville en 2005 et revalorisé en 2016, a porté ses fruits. Un nouveau médecin, le Dr David Peslier, s'est installé à Challans le 1er juin au 3 square Félix-Bloch.

EN COULISSES

Retour sur deux mois de confinement

Pendant plusieurs mois, Challans, comme la France entière, a vécu au rythme de la Covid-19 et du confinement. *L'Envol* revient sur cette période inédite et parfois anxiogène et vous dévoile comment les services municipaux ont travaillé et adapté leurs missions.

Le 12 mars, le président de la République annonçait la fermeture des écoles puis quelques jours plus tard, le confinement pour tous. En mairie, une cellule de crise, constituée des chefs de services impactés par les conséquences de cette pandémie, s'est immédiatement réunie afin de déterminer comment mettre en œuvre les contraintes imposées par le gouvernement tout en assurant un service minimum auprès de la population et en préservant la sécurité de ses agents.
Au fil des jours, la plupart des services ont fermé leur accueil physique : médiathèque, école de musique, service jeunesse, piscine et équipements sportifs, puis le parc de loisirs ou encore le service de transport Chall'en bus. Les spectacles de la saison ont été annulés. Un grand nombre d'agents ont été placés en télétravail ou en autorisation spéciale d'absence, tous les agents restant mobilisables si nécessaire.

Une trentaine d'agents en télétravail

La direction générale et les services les plus impactés sont restés en activité quasi-permanente, pour ajuster au jour le jour la mise en œuvre des consignes gouvernementales. Certains services étaient également présents physiquement, tout au long des deux mois, en effectif réduit pour assurer le fonctionnement minimum de la mairie. En cas d'extrême nécessité (déclaration de décès, CCAS…), les personnes étaient accueillies selon un protocole précis et derrière un plexiglas installé pour la circonstance.
Au niveau de l'Ehpad, les besoins humains ont été très importants pour mettre en œuvre les contraintes de confinement (service des repas dans les chambres, ménage…). De nombreux agents municipaux, de tous services, se sont portés volontaires pour renforcer, temporairement, les services de l'Ehpad, sur des missions d'entretien, de restauration et de lien social.

Une priorité : l'accueil des enfants des personnels soignants

Tout au long du confinement, un accueil était organisé à l'école Lucie-Aubrac, tout comme au multi-accueil Les P'tits Loups, pour les enfants scolarisés des personnels prioritaires. À l'heure du déconfinement, la municipalité a mis tous les moyens en œuvre pour que les écoles puissent rouvrir à l'ensemble des élèves.
Aujourd'hui, même si la crise semble s'éloigner, le virus circule toujours et plus que jamais, nous devons rester prudents et vigilants. Et surtout, nous devons, collectivement, soutenir les acteurs locaux, associations, restaurateurs, commerçants, pour surmonter, ensemble, cette crise sanitaire inédite. ■

Un dispositif d'accueil respectant les gestes barrières a été mis en place dans les services municipaux.

FOCUS

Un mois en Ehpad face au coronavirus

Bastien Bignon est chargé de mission Aménagement développement à la mairie. En raison du confinement, ses dossiers ont été suspendus du jour au lendemain.
Quand le service des Ressources humaines a fait appel aux volontaires pour des missions d'entretien, de restauration, de lien social ou d'accueil, Bastien a tout de suite répondu présent. Il a été affecté à l'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Marie-et-Albert-Guillonneau afin d'appliquer les mesures barrière et aider ainsi le personnel soignant. "Mon rôle consistait en la désinfection quotidienne des locaux communs : couloirs, portes et poignées de portes, chaises, tables, terrasses, et plus ponctuellement bureaux, escaliers", *résume-t-il, précisant au passage que cette expérience lui a permis de découvrir le monde de l'Ehpad, qu'il ne connaissait pas. Bastien y a travaillé plus d'un mois, à raison de cinq demi-journées par semaine. Au cours du confinement, une dizaine d'agents est intervenue en renfort sur l'Ehpad Guillonneau et sept autres agents ont pris le relais au début du déconfinement.*

De la Bloire à Coudrie avec la Société d'histoire

HISTOIRE

Chaque mardi et vendredi de l'été, Érick Croizé proposait bénévolement des visites guidées dans le quartier de la Bloire et à la commanderie de Coudrie. Attardons-nous un peu sur l'histoire de ces deux lieux…

Le développement de la Bloire est intimement lié à celui des tuileries[1]. Plusieurs générations de tuiliers puis de tuiliers briquetiers ont prospéré dans ce village où l'argile, matériau nécessaire à la production, est largement présente. C'est après la révolution ayant généré ruines et destructions que la fabrication de tuiles va prendre un nouvel essor. Les toitures couvertes de chaume étaient en effet beaucoup plus sensibles aux incendies.

Après l'extraction de l'argile à la main aux beaux jours, à l'aide de pioches et de pelles, la matière était ensuite travaillée puis venait le temps de l'enfournage, à raison de trois à quatre cuissons par an. Ces cuissons avaient lieu jusqu'à la mi-novembre et attiraient un grand nombre de gens du pays qui tenaient compagnie au cuiseur, tout en se réchauffant autour du feu. C'était l'occasion d'improviser des veillées puisque la cuisson durait une semaine.

L'apparition de matériaux plus solides tels que les parpaings dans les années 1920, d'abord faits de ciment et de chaux puis uniquement de ciment, seront généralisés vers 1930 et mettront un terme à la vie de ces tuileries-briqueteries.

Coudrie, au temps des Templiers…

Quittons la Bloire pour Coudrie. Fondé par Hugues de Payns, l'Ordre du Temple (1119-1312) était un ordre religieux et militaire qui œuvra aux XIIe et XIIIe siècles à l'accompagnement et à la protection des pèlerins pour Jérusalem dans le contexte de la guerre sainte et des croisades. Il constitua en Europe un réseau de monastères ainsi appelés commanderies.

Classée Monument historique, la chapelle d'inspiration romane de Coudrie – datant du XIIe siècle et remaniée au XVe siècle – est le dernier vestige d'une ancienne commanderie templière édifiée en 1130. Le site connut un essor rapide et accumula les biens et les terres dans de nombreuses communes du nord-Ouest vendéen, jusqu'au XIVe siècle et la confiscation des biens au profit de l'Ordre des Chevaliers de Malte. Une grande partie de la commanderie de Coudrie fut brûlée au XVIe siècle par les Huguenots au cours des guerres de Religion opposant protestants et catholiques, et l'ensemble connut un nouveau coup fatal pendant les Guerres de Vendée (1793-1794) lors du passage des Colonnes Infernales.

Le bâtiment a bénéficié de travaux de restauration de 1994 à 1996 (maçonneries, charpentes, couvertures) et en 2017 (vitraux, porte d'entrée). ■

1. Extrait de l'article d'Alain Jouanneau dans le Bulletin de la Société d'histoire et d'études du Pays de Challans, *juin 2010. Pour en savoir plus, rendez-vous sur challans.fr/les-tuileries-de-la-bloire*

FOCUS

La Société d'histoire sur tous les fronts !

La Société d'histoire et d'études du Nord-ouest Vendée a pour but d'étudier l'histoire du territoire. Elle a aussi pour vocation d'être un lieu d'information et de sensibilisation auprès du grand public. Outre les "Nouvelles visites" l'été, la SHENOV anime des conférences et des sorties, et elle édite également une revue annuelle, Les Cahiers du Noroît. *Les locaux de l'association, situés au deuxième étage de l'Espace Martel, qui abritent une exposition permanente, sont ouverts le mercredi et le samedi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30.*
Plus d'infos sur www.shenov.fr.

QUESTIONS À…

Erick Croizé

Pourquoi ces visites ?
"Nouvelles visites" parce qu'il y en a eu d'autres avant. L'objectif est de faire découvrir l'histoire de lieux, de monuments que j'ai envie de faire connaître. Pour cela j'ai fait des recherches, notamment du côté des documents de la Société d'histoire.

Quel est le public ?
Sur la visite de la Bloire, généralement les gens ont une attache familiale ou affective avec ce lieu : ils ont envie de le revoir ou de faire partager ce qu'ils savent aux personnes qui les accompagnent. Pour Coudrie, c'est un public qui semble venir de plus loin. Des Challandais bien sûr, mais aussi des Franciliens, des Tourangeaux…

Qu'appréciez-vous dans le rôle de guide ?
Ce qui me motive beaucoup, c'est le fait de raconter. Je suis un passeur. J'ai fait beaucoup de théâtre, j'aime beaucoup le contact avec le public.

Située près de la Flocellière (route de Cholet), la Commanderie de Coudrie a été classée Monument historique en 1995.

Événement

Noël à Challans

Pour les fêtes, Challans s'illumine et plusieurs manifestations vous invitent à vous imprégner de la magie de Noël…

Parade de Noël

Avec Challans je t'aime, venez assister au défilé des chars et goûter aux joies de la neige, **dimanche 13 décembre à partir de 14 h 30** en centre-ville. Et il se murmure que le Père Noël sera de la partie ! Stand de vente de crêpes et bar seront à disposition. Sous réserve en raison du contexte sanitaire.

L'Étrange Voyage du soldat rose

La compagnie Sigma est de retour avec un nouveau spectacle musical de Noël, **les mardi 22 (11 h, 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30) et mercredi 23 décembre (11 h, 14 h 30, 17 h 30)** au théâtre Le Marais. **Réservations auprès des offices de tourisme de Challans et de Beauvoir-sur-Mer.**

Parcours scénographique

Du 18 décembre au 3 janvier de 17 h 30 à 22 h dans les jardins de l'Espace Martel, découvrez en famille un spectacle son et lumière spécialement imaginé pour les fêtes de Noël (gratuit).

Programme complet des animations de Noël sur **challans.fr/agenda** à partir du mois de novembre

Jeunesse

C pour les Jeunes !

Au cours des vacances scolaires d'automne, **du 17 octobre au 1er novembre,** un programme d'activités est élaboré à destination des enfants, ados et familles par les services municipaux et des partenaires associatifs et privés. Retrouvez le dépliant en mairie ou sur **challans.fr/publications.**

Jeunesse

Panic Story

Vendredi 30 octobre, le service Enfance jeunesse vous convie à un événement famille autour d'Halloween avec un jeu grandeur nature dans le cœur de ville de Challans, un défilé déguisé en semi-nocturne et un spectacle gratuit aux salles Louis-Claude-Roux : *Le Bal des Moutards*. Programme complet sur **enfancejeunesse.challans.fr.**

CHALLANS, DES ÉNERGIES NOUVELLES

Le temps du concret !

Le 28 juin, le second tour des élections municipales a livré son verdict. Nous tenons tout d'abord à remercier les Challandais et Challandaises qui nous ont fait confiance durant cette campagne qui s'est déroulée dans un contexte difficile, et qui s'est malheureusement soldée par un taux d'abstention historiquement élevé, de près de 60%. Nous tenons également à féliciter la nouvelle majorité, ainsi que saluer Laurence Proux et son équipe.
Désormais, après le temps de la campagne vient le temps du concret. Il s'agit d'un temps que nous connaissons bien puisque le mandat 2014–2020 que nous avons mené a été prolifique avec de nombreux projets tels que le complexe sportif Pierre-de-Coubertin, le complexe de tennis, l'arrivée de la fibre optique, la future médiathèque, le schéma pour la voirie, et plus récemment le nouveau skate-park…
Aujourd'hui, c'est dans un nouveau rôle que nous abordons ce mandat, celui de la minorité. Un rôle que nous abordons avec intelligence et exigence. Nous ne nous opposerons pas dans le seul but de nous opposer, cela n'aurait pas de sens. Néanmoins, nous avons la chance de bien connaître les dossiers et d'avoir une vision claire de ce que doit être l'avenir de notre ville. Nous sommes donc déjà très vigilants sur les orientations prises par la nouvelle équipe. Nous nous étonnons par exemple de son choix de ne pas avoir délégué d'adjoints au maire concernant les affaires sociales et les affaires scolaires. Les signaux envoyés dans ces deux domaines qui font pourtant parties intégrantes des compétences d'une ville sont-ils les bons ?
De même sur les projets : nous pensons notamment au projet de nouvelles halles. Nos halles actuelles sont vieillissantes. Nous avions, avec l'ancienne majorité, un projet ficelé pour entamer les travaux rapidement. Aujourd'hui, tout semble remis en cause. Or le temps presse et nous ne pouvons pas attendre cinq ans de plus pour voir un nouveau projet de halles se concrétiser. Il s'agit là d'un dossier stratégique qui concerne bien-sûr nos commerçants des halles, mais plus globalement l'attractivité de l'ensemble du commerce de centre-ville. Ainsi, bien que notre rôle ne sera plus décisionnel, nous abordons ce nouveau mandat avec une vision claire de ce que doit être l'avenir de notre ville et avec toujours la même boussole : l'intérêt général.

Challans, des Énergies Nouvelles !

CHALLANS, LISTE SOLIDAIRES PAR NATURE

Pour que vos voix continuent à s'exprimer

Vous étiez 1 028 à nous donner votre voix au premier tour des municipales ; 2 790 pour la liste de M. Thomas Merlet ; 2 851 pour celle de M. Rémi Pascreau. Au second tour 775 pour notre liste ; 2 833 pour M. Merlet ; 3 534 pour M. Pascreau. Soit 7 281 votants… sur 17 044 électeurs inscrits. En conclusion, 9 736 Challandais(e)s n'ont pas choisi leur équipe municipale.
La "crise sanitaire" a aggravé la montée de l'abstention, sans doute. Mais il y a aussi une "crise de la démocratie". Face à cette situation, la majorité municipale a émis le souhait de renforcer son rôle fédérateur, et plus que jamais de n'oublier aucune électrice, aucun électeur, mais aussi de travailler avec les deux oppositions. La liste Solidaires par nature n'a qu'une conseillère, mais elle existe, grâce aux 10,85 % des voix exprimées (15,41 % au premier tour). Des voix qui doivent continuer à faire entendre une tonalité différente. À partir de la rentrée, nous tiendrons des permanences à l'Hôtel de ville, n'hésitez pas à venir nous rencontrer… même si vous vous êtes abstenus.

Laurence Proux,
conseillère municipale
(liste Solidaires par nature)

saison culturelle 2020-21

un autre regard

graphiti communicationgraphique.nantes 2020 (02 51 77 13 13)

CHALLANS culture